



# Groupe de travail

## Relations FFP Biodanza

### avec l'ASSEB France - IBFédération

AG de la FFPB – 1<sup>o</sup> mars 2020

---

Ehouarn Auffret Responsable Projet

Relations de la FFP Biodanza avec l'*Association des Ecoles de Biodanza de France* (ASSEB France) et avec l'*International Biodanza Federation* (nouvelle IBFédération).

Ont participé : Catherine Charbonnier, Chantal Berline, Claire Meunier, Ehouarn Auffret, François Chavannes, Maritè Sansalone et Yves Gendrot

Eléments de contexte : Avec la dissolution de l'*International Biodanza Fondation* (IBFédération) en 2017, le mouvement de la Biodanza est en pleine restructuration et réorganisation à l'international. Le conseil provisoire des directeurs, présidé par Sergio Cruz, travaille activement à la création de la nouvelle IBFédération, l'*International Biodanza Federation* dont l'objet est de structurer et fédérer le mouvement de Biodanza dans le monde et notamment les écoles de formation de professeurs-facilitateurs de Biodanza.

A cet effet, il a été demandé aux écoles de formation, de se structurer en associations nationales afin d'être intégrées en tant que telles au sein de la nouvelle IBFédération.

En France cette association a été créée le 28 mars 2018 et est dirigée par Paula Rollin-Pratt, également directrice de l'école de Lyon.

La Fédération Française des Professionnels de Biodanza (FFP Biodanza) est également une association qui a quant à elle vocation à représenter les professeurs-facilitateurs de Biodanza en France.

Or à maintes reprises le bureau de la FFP Biodanza a constaté qu'elle n'était pas, intégrée dans le projet de l'IBFédération en tant que structure représentative des professionnels de la Biodanza en France. Les communications sont irrégulières et les informations reçues le plus souvent de manière informelle, au hasard des rencontres et relations des membres du bureau. Il en est de même pour l'ASSEB France, qui ne communique pas avec notre association.

Nous sommes toutefois convaincus que la structuration du mouvement de Biodanza dans le monde, ne peut se faire sans la prise en compte des associations de professeurs-facilitateurs de Biodanza, et l'établissement d'un véritable partenariat. Ce sont les professionnels de la Biodanza qui font vivre la Biodanza au quotidien dans tous les pays où elle est présente et notamment en France.

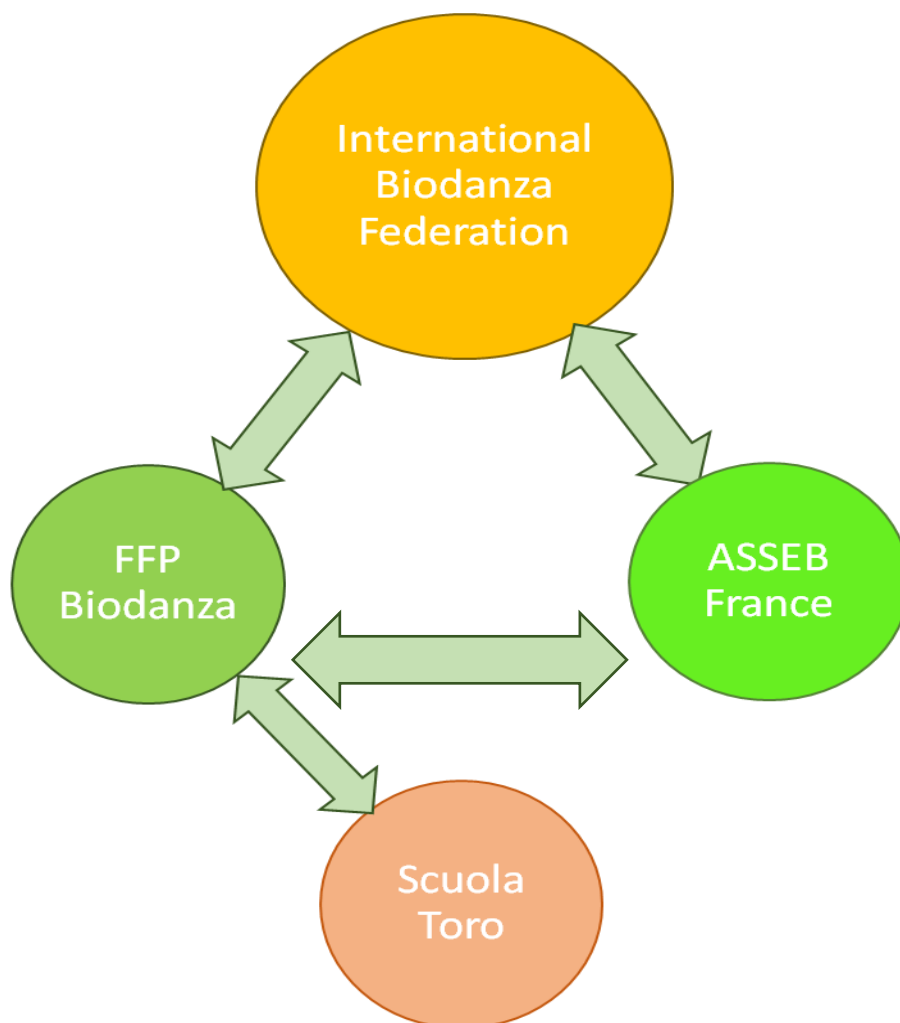
L'objectif de ce groupe de travail est d'aider à définir comment la FFP Biodanza souhaite être intégrée dans la construction de l'IBFédération et quelles relations elle peut avoir avec l'ASSEB France.

Jusqu'ici notre posture consistait à demander de l'attention de la part de l'IBFédération et d'attendre que nous soit indiqué comment nous prendrons part à la nouvelle organisation à l'échelon national.

Si quelques communications de Sergio Cruz ont effectivement laissé entrevoir que les associations nationales de professionnels seraient à terme intégrées dans le fonctionnement de l'IBFédération, il apparaît aujourd'hui qu'il nous appartient d'affirmer qu'elle est la place nous voulons, y compris vis-à-vis de l'ASSEB France.

Ainsi la représentation mentale, plutôt pyramidale, que nous avons de la structuration du mouvement en France avec à la base la FFP Biodanza puis au niveau supérieur l'ASSEB France et enfin l'IBFédération au sommet ne correspond pas à ce que nous désirons. Cette hiérarchisation place en effet les professionnels de Biodanza dans une dépendance hiérarchique qui selon nous ne prends pas en compte le principe biocentrique, selon lequel tous les membres d'une organisation ont la même valeur.

Voici donc le schéma relationnel tel que nous nous le représentons :



NB : Conformément aux orientations prises à l'Assemblée Générale du 15 février 2014 de FFP Biodanza de reconnaître toutes les structures représentatives de la Biodanza, celui-ci prend en compte le mouvement *Scuola Toro-Biodanza originale*, qui se situe en dehors de la nouvelle IBFédération.

Ainsi sur cette base, il convient de définir quel est le rôle que nous souhaitons et quel type de relations nous souhaitons établir en commençant par affirmer qui nous sommes, notre rôle de représentation des professionnels de la Biodanza, quels sont nos objectifs, ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas, nos possibles et nos limites.

Le temps dont dispose le groupe ne permet pas d'aller plus loin dans la réflexion et ce travail doit être engagé rapidement en 2020.

Il semble donc nécessaire de mettre en place un groupe de travail, selon des modalités à définir, qui pourrait être constitué notamment des correspondants fédéraux, à partir de questions proposées par le bureau.